

Mise en service d'une borne de recharge pour véhicule électrique

La Communauté de communes de la Station des Rousses Haut-Jura a le plaisir d'annoncer la mise en service d'une borne de recharge pour véhicules électriques depuis le 6 juillet 2022.

Cette borne, située sur le parking de l'Office de tourisme du village des Rousses, est un service supplémentaire pour les habitants et automobilistes de passage. Il s'agit d'une borne permettant une charge accélérée en courant continu et alternatif. Le paiement de la charge se fait via un smartphone ou un badge compatible avec l'opérateur Freshmile.

Le tarif est de 0,25 € par kWh + 0,025 € par minute. Ce dernier est majoré à 0,075 € par minute au-delà de 2 heures de recharge, et gratuit la nuit entre 23h et 7h. Le prix du kWh reste fixe.



Un service composant l'offre LYVIA

LYVIA, mobilité agile du Haut-Jura, a été initié par les quatre Communautés de communes du Pays du Haut-Jura (Haut-Jura Arcade Communauté, Haut-Jura Saint-Claude, La Grandvallière, La Station des Rousses) ainsi que l'ancienne Communauté de communes Jura Sud, en association avec le Parc naturel régional du Haut-Jura. LYVIA vise à proposer une offre de services et d'équipements de mobilité alternative à la voiture individuelle sur l'ensemble du bassin de vie que constitue le Haut-Jura et en complémentarité avec les offres existantes.

La borne publique de recharge pour véhicules électriques des Rousses est la toute première borne LYVIA déployée sur le territoire haut-jurassien. D'autres bornes seront installées au fil de l'année dans les bourgs-centres ainsi qu'à la Maison du Parc naturel régional à Lajoux.

En complément de cet équipement, d'autres services seront déployés dans ce cadre à l'échelle de la Station des Rousses :

- Des arceaux pour le stationnement des vélos.
- Un service d'auto-stop organisé en association avec Rezo Pouce.

Un équipement co-financé par l'Europe et la Région Bourgogne-Franche-Comté

Cette borne de recharge pour véhicules électriques représente un investissement de plus de 15 000 €, financé grâce au soutien de l'Europe à 20%, la Région Bourgogne-Franche-Comté à 50% et la Communauté de communes de la Station des Rousses à 30%.